

## Acharnement sur l'abbaye de Fontgombault dans l'Indre !

Article rédigé par , le 30 novembre 2016

[Source : Les 4 vérités]

On ne cesse de comptabiliser les actes christianophobes toujours plus nombreux, toujours plus violents, toujours plus meurtriers... Cela va de l'atteinte aux lieux de culte comme les églises, aux symboles religieux comme les croix dans les cimetières, aux atteintes physiques des chrétiens...

Il règne en France un climat franchement hostile au catholicisme.

Je n'oublierai pas de citer la virulence de la presse dans l'entretien de cette ambiance « nauséabonde » comme on peut le voir cette semaine à la une de Libération parce que François Fillon ose ne pas cacher sa foi catholique!

Le « bien-vivre ensemble » que nous assène les donneurs de leçons n'est jamais la main tendue vers les catholiques ou les juifs, mais la main tendue vers les musulmans.

Que l'on soit chrétien, juif ou non, cette constatation ne peut que révolter ceux pour qui le mot justice a encore son propre sens.

Exemple illustrant une lutte anti-cléricale sans grand fondement:

Depuis 3 ans, les moines de l'Abbaye de Fontgombault dans l'Indre sont en ligne de mire d'une poignée de citoyens irréductibles, habitant le village qui s'est construit près du lieu. Ils se sont baptisés les « Indignés de Fontgombault »; le terme le plus exact serait plutôt les « Acharnés » puisqu'ils continuent à faire parler d'eux, et même les « Enragés » tant on les sent animés de haine dans leur combat révélateur de la tendance christianophobe actuelle très relayée par les médias de gauche (excusez le pléonasmе!). Ils sont les parfaits descendants de ceux qui ont fait imposer la loi de 1905 sur la laïcité contre l'influence de l'Eglise catholique. L'Eglise s'est donc fait un devoir, pas forcément peut-être de bon gré, de respecter la loi. Et maintenant c'est carrément la destruction de l'idée-même du christianisme qui est souhaitée en voulant accuser fallacieusement les catholiques d'une influence qu'ils n'ont plus.

L'Abbaye de Fontgombault construite au XI<sup>ème</sup> siècle est un lieu magnifique où des moines sont présents depuis 1091. Ils exploitent un domaine agricole et vivent de la vente de leurs produits frais ou artisanaux et pratiquent l'hôtellerie. Le tourisme s'est développé dans la région, en partie grâce à cette abbaye.

Le hic, c'est qu'ils sont environ 60 moines pour 260 électeurs inscrits dans la commune et que 2 d'entre-eux font partie du conseil municipal de 10 ou 11 personnes.

La fronde a débuté surtout en 2013 suite à une délibération votée par le conseil municipal qui stipulait que ses membres démissionneraient s'ils étaient contraints à unir 2 personnes de même sexe ( 7 voix pour, 2 abstentions, 2 voix contre)... Création alors du collectif des Indignés...pétition... soutien de la LDH de l'Indre... le NPA ajoutera son grain de sel ainsi que EELV, la Libre-Pensée etc... La Nouvelle république locale relaiera toute l'agitation et une certaine presse nationale continuera, dont Libération avec le titre: « Fontgombault, sous la coupe de la droite bure ».

Les Indignés qui veulent surtout entrer dans le conseil municipal lors des futures élections municipales de mars 2014, vont tout faire pour mettre les choses de leur côté et, quand ils sauront que 10 moines sont partis en mission à Wisques dans le Nord, en octobre 2013, ils vont s'empressez de les assigner au tribunal

d'instance de Châteauroux pour demander leur radiation des listes électorales dans la commune de Fontgombault. A la mi-février 2014, le tribunal donnera raison aux 6 Indignés même si l'avocat défendant les moines avaient parlé du « caractère temporaire de l'établissement des moines à Wisques », leur domicile principal étant Fontgombault. Dans un communiqué ultérieur, l'avocat des Indignés utilisera les termes « sectes » et « gourous »...

Les moines radiés n'ont donc pas voté. Peine perdue cependant pour les Indignés car même sans les 10 voix des moines radiés, AUCUN n'a été élu lors des élections municipales du 23 et 30 mars 2014, l'équipe sortante ayant été réélue avec un taux de participation de 93,17%!

La gifle magistrale reçue ne saura les arrêter. La rancune restera enfouie prête à repasser à l'attaque. Et les Indignés « refoulés » du conseil municipal non par les moines, ni par le conseil municipal mais par l'ensemble des citoyens, les votants de la commune, vont avoir du temps pour creuser à nouveau... Et ils vont trouver, et le faire savoir sans difficulté je l'imagine, par la presse locale qui publiera les résultats de leurs recherches zélées à trouver tout ce qui « pêche » à Fontgombault! Et le 4/7/16, article de la NR: « Pourquoi les moines ne paient-ils pas l'eau? »

Les moines à nouveau dans le collimateur des « acharnés » de Fontgombault pour un problème... d'eau! Les moines accusés cette fois de ne pas payer l'eau!

Comme l'étymologie du nom l'indique, l'abbaye de Fontgombault a été construite là où se trouvait une source qui alimente en eau la commune depuis la fin des années 50. A titre de compensation pour la cession gratuite de la source et d'une parcelle de terrain à la commune, un acte notarié datant de 1959 accordait à l'abbaye de ne pas payer l'eau de sa consommation pour une durée illimitée.

Je n'entrerai pas dans les détails relatant les mauvaises raisons avancées par des « enragés » de la chicane... Cependant, cette dernière affaire n'a pas été cette fois relayée par les Libération, Parisien etc... Laisserait-t-on tomber Fontgombault? Hélas, pas du tout! Le 12/11/16, est paru dans la NR 36 l'article suivant: « Un étudiant de Sciences Po se penche sur Fontgombault ». Interlocuteurs rencontrés? des ex-Indignés! Alors ça promet... Et on est tout de suite au parfum si j'en juge par ce que dit déjà l'étudiant: « La situation de Fontgombault est structurelle et se répète dans d'autres communes, où l'église est très présente sans que les citoyens soient au courant. »

Pas au courant les citoyens de la commune de Fontgombault? Sans blague!

A suivre donc...

**Moulin Lerat Françoise**